

SALAIRES ET RETRAITES ANTICIPÉES DES FONCTIONNAIRES

## Québec concède 1 milliard \$

La loi 102 sera levée le 1er avril 1996

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Alors qu'il s'est engagé à réaliser des compressions de 1 milliard \$ au cours des années budgétaires 1996-97 et 1997-98, le gouvernement du Québec puisera 930 millions \$ dans ses goussets au cours de la même période pour financer l'augmentation de 2,5% des salaires de ses 350 000 employés ainsi que la mise à la retraite anticipée de milliers de fonctionnaires.

En conférence de presse, hier, la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, a décortiqué les conséquences sur les finances publiques du contenu de la proposition d'entente globale soumise aux syndicats représentant les employés des secteurs public et parapublic.

Pour désamorcer toute controverse, Mme Marois s'est empressée de souligner qu'une somme de 930 millions \$, répartie sur deux années budgétaires,

correspondait à un peu moins de 1 % de ce que le gouvernement dépense annuellement pour ses divers programmes.

Pour financer les augmentations consenties aux syndiqués, l'État compte sur les « gains » de productivité qui seront réalisés à partir de la révision de l'organisation du travail, notamment dans le secteur de la santé et

Voir FONCTIONNAIRES en A2 >



La ministre Pauline Marois se défend d'avoir voulu acheter la paix avec les fonctionnaires.

EXCLUSIF

## Bien pris qui croyait prendre

Le d.g. de Loretteville s'est placé en conflit d'intérêts, tranche le ministère des Affaires municipales

ALAIN BOUCHARD  
Le Soleil

■ QUÉBEC—Le directeur général de la ville de Loretteville est reconnu coupable de conflit d'intérêts par le ministère des Affaires municipales de Québec (MAM), à la suite d'une plainte du contribuable Denis Boucher.

M. André De Marbre, qui a infligé une suspension de trois mois au chef des pompiers Jean Cazes, le printemps dernier, pour utilisation personnelle de matériel municipal, était lui-même actionnaire d'une compagnie dont la ville achetait cette fois de l'équipement, en 1991. Et il contrevient alors à l'article 116 de la Loi des cités et villes, statue le MAM dans un verdict dont LE SOLEIL a obtenu copie hier.



André De Marbre, directeur général de la ville de Loretteville

Il était actionnaire d'une compagnie qui vendait du matériel à la ville

M. De Marbre détenait 25% des actions de Polyjeux inc., dont la ville a acheté à l'époque pour 11 787 \$ de bancs et poubelles. Polyjeux inc. fait le commerce de matériel de loisirs et de parcs publics. M. De Marbre n'a plus d'actions dans la compagnie depuis 1992.

« Cette affaire m'étonne d'autant moins, a commenté ce dernier hier soir, que lors de la suspension à M. Cazes, j'ai reçu des menaces de son procureur. Mais je me sens tout à fait à l'aise avec cette histoire. J'avais d'une part informé le conseil municipal de

mes actions dans Polyjeux en même que de tout autre intérêt du genre, lors de mon embauche. Et, d'autre part, je ne suis jamais intervenu de quelque façon que ce soit dans le processus d'achat de l'équipement en question. »

M. De Marbre soutient avoir immédiatement enjoint son avocat de liquider toutes ses actions dès que Loretteville a retenu sa candidature en 1989. « Sauf que malheureusement, dit-il, des actions ne se vendent pas toujours à la vitesse qu'on voudrait bien. »

Le maire de Loretteville a pour sa part déclaré laconiquement, hier soir, que cette question de conflit d'intérêts de son directeur général était « réglée depuis longtemps ». M. Denis Giguère, qui revenait tout juste, hier soir, d'un voyage d'affaires aux États-Unis, a

Voir PRIS en A2 >

## Grâce à la grande échelle



COLLABORATION SPÉCIALE: RENÉ MATHIEU

Toute l'efficacité du système d'urgence dans le port de Québec a été mise en relief, peu après 17 h hier, quand un travailleur de la compagnie Simec Basque a fait une chute d'environ cinq mètres depuis le quai 31 où il oeuvrait jusque dans une barge accostée plus bas. En un temps record, policiers, ambulanciers et pompiers sont accourus sur les lieux pour rescaper l'homme dont la chute a été occasionnée par une fausse manoeuvre en débranchant un tuyau. L'infortuné, solidement attaché sur une civière par les secouristes, a été ramené sur la terre ferme à l'aide de la grande échelle du service des pompiers. Il a été vite conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec où l'on a, fort heureusement, constaté des blessures mineures.

## Chrétien refuse d'endosser Robillard et Johnson

La ministre et le chef du PLQ prêts à reconnaître une victoire du OUI

■ OTTAWA (PC - Le Soleil) — Le premier ministre Jean Chrétien refuse de dire qu'Ottawa reconnaîtra le résultat référendaire comme l'a pourtant déclaré sans hésiter sa ministre du Travail, Lucienne Robillard, hier matin, et comme le dit le chef du NON, Daniel Johnson.

« Nous avons toujours dit que les Québécois avaient le droit de s'exprimer sur le futur du Québec, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada. Nous sommes un pays démocratique, donc nous allons respecter le vote », a indiqué Mme Robillard en anglais, avant d'assister à une rencontre du

conseil des ministres.

Mais à sa sortie de la réunion, elle a dû faire un détour par le bureau de son patron, le premier ministre Chrétien, pour ensuite légèrement nuancer ses propos.

Invitée à répéter en français sa déclaration matinale, elle a préféré par-

ler du respect du processus référendaire plutôt que du résultat. « Nous respectons le processus démocratique en cours », a-t-elle dit.

Le premier ministre Chrétien n'a pas rabroué publiquement sa ministre

Voir CHRÉTIEN en A2 >

AUTRES TEXTES

- Johnson: voter NON n'est pas une honte Page A6
- Dumont: voter NON, c'est avoir peur Page A6

LES ARTS

### Télé 4 domine



Avec l'animateur Pierre Jobin en tête, Télé 4 a gagné sur toute la ligne cet été, révèlent les derniers sondages BBM.

PAGE B4

LE MONDE

### Un trou énorme

Le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique est aussi gros que l'Europe, aggravant les risques de cancer de la peau.

PAGE A12

LA MÉTÉO



Maximum 19, Minimum 11

Nuageux avec quelques faibles averses dispersées. Demain, quelques percées de soleil. Détails page S16

QUÉBEC, 99<sup>e</sup> ANNÉE, NO 253  
ILES-DE-LA-MADELINE,  
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Investissez en devises américaines  
Sans frais / Sans risque  
Coupons Ontario US  
Garantie  
Investissez 10 974,805 US  
aujourd'hui et vous obtiendrez  
20 000 US le 22 juin 1996  
\* Taux sujet à changement sans préavis  
859-4800  
1-800-463-5000  
Scotiabank

## LES RETOURNES

# FONCTIONNAIRES

## La ministre Marois se défend de vouloir acheter la paix

Suite de la Une

des services sociaux et de l'éducation. L'entente, qui couvrira la période allant du 1er juillet 1995 au 30 juin 1998, prévoit des majorations salariales de 1% au 1er janvier 1997 et au 1er janvier 1998.

De plus, le gouvernement s'engage à retirer, le 1er avril 1996, la loi 102 qui impose une réduction de 1% de la masse salariale. Puisque la loi continuera de s'appliquer jusqu'à la fin mars 1995, l'État va compenser ses salariés en leur versant, au printemps 1996, un montant forfaitaire de 0,5%.

La levée de la loi 102, le versement du forfaitaire et l'augmentation des salaires coûteront 770 millions \$ aux contribuables au cours des années budgétaires 1996-97 et 1997-98.

La présidente du Conseil du Trésor évalue que la mise à la retraite anticipée de milliers de fonctionnaires entraînera des dépenses de l'ordre de 160 millions \$ au cours des deux prochains exercices budgétaires.

À partir du 1er janvier prochain, les participants au REGOPP pourront prendre leur retraite, sans subir de pénalités actuarielles, dès qu'ils auront 55 ans et 35 années de service ou 60 ans et 20 années de service. Avant, l'employé intéressé à prendre sa pleine retraite devait avoir 60 ans d'âge et 30 ans de service.

De cette façon, le gouvernement souhaite faire passer annuellement de 7000 à 10 000 le nombre de salariés

qui pourraient prendre leur retraite d'ici la fin de l'année 1998.

Pauline Marois s'est bien défendue de vouloir acheter la paix avec ses employés avant le rendez-vous référendaire. Elle indique que l'entente proposée « respecte » le cadre budgétaire et tient compte du fait que les émoluments des fonctionnaires sont bloqués depuis trois ans.

« Ce que nous offrons à nos employés est raisonnable. Les augmentations salariales proposées demeurent en deçà de l'accroissement prévu au coût de la vie ».

## RÉTICENCES

La proposition d'entente ne fait pas encore l'unanimité. Après le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, voilà que c'est au tour du Syndicat de la fonction publique du Québec de se faire tirer l'oreille.

Inquiet de la conséquence sur les emplois du recours grandissant à la sous-traitance dans la fonction publique, le conseil de négociation a unanimement recommandé, hier, aux négociateurs syndicaux de retourner au Conseil du Trésor pour obtenir des protections additionnelles contre cet envahissement.

Pour ce qui est des syndicats d'enseignants de cégeps, membres de la FNEEQ-CSN, ils s'apprentent à exécuter leur mandat de grève d'une journée. Par ailleurs, il n'est pas impossible que les discussions avec les représentants gouvernementaux reprennent dans les prochaines heures.

## AUJOURD'HUI

# Ne chicanez pas Marcelle

Marcelle Bérubé en est à son 18<sup>ème</sup> poste de rédacteur en chef. Lorsque vous communiquez avec mon bureau pour faire des remarques sur un titre, un texte ou une opinion éditoriale, c'est souvent elle qui prend l'appel, avec une patience et une politesse intarissables. C'est un ange, surtout en période référendaire. (Elle me prie de vous dire qu'elle n'est pas la seule à prendre les appels...je vous le répète, c'est un ange).



Gilbert Lavoie  
est le rédacteur en chef

Jeudi dernier, Marcelle a gagné un autre petit coin au paradis. Les fédéralistes étaient mécontents de la chronique de Ghislaine Rheault sur la manifestation des partisans du NON au Grand Théâtre. « On sait bien, un journal de péquistes... ».

Avant hier, c'était au tour des souverainistes. Encore l'érito de J.-Jacques Samson. « On sait bien, Conrad Black... ».

Il en est ainsi dans la plupart des médias. Robert Gillet s'est fait traiter de fédéraliste par un auditeur hier matin. D'autres prétendent qu'il est souverainiste...

Le travail des médias sera scruté à la loupe au cours des prochaines semaines. L'essence même d'une bataille politique fait qu'il est impossible de satisfaire l'un ou l'autre camp en même temps. Il y a toujours quelqu'un, quelque part, qui voit un signe de parti-pris dans un texte, un titre, ou le positionnement d'une nou-

velle par rapport à une autre.

Autant vous le dire tout de suite, nous ne prétendons pas à la parfaite impartialité dont certains se réclament. Nos journalistes qui font la cueillette ou la mise en page de l'information, sont des êtres humains normaux, avec des opinions, des goûts, des idées. Certains voteront OUI, d'autres NON, probablement dans des proportions similaires à celles que les sondages retrouvent dans la région de Québec. Nos lecteurs aussi ont leurs opinions et nous lisent avec un biais. C'est normal.

Mais l'important est que l'information que vous trouvez dans LE SOLEIL ait été recueillie librement, par des hommes et des femmes comme vous, qui tentent de faire leur travail le mieux possible. Le traitement de cette information est planifié à tous les jours, à 16h30, autour d'une même table, avec les journalistes du pupitre. Dans les cas litigieux, personne ne se gêne pour donner son opinion. Ceux qui croient encore aux grands complots des patrons de presse seraient surpris s'ils passaient une journée parmi nous.

Il nous arrive de faire des erreurs ou de donner l'impression de faire le jeu des souverainistes ou des fédéralistes. L'objectivité que l'on exige de nous implique également l'apparence d'objectivité. Ce n'est pas toujours facile.

Mais de grâce, ne chicanez pas Marcelle Bérubé, c'est un ange.

## TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 10
Le Monde.....	12 et 13
Opinions.....	14 et 15

CAHIER B	
Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 11
Votre agenda.....	9
Ce soir à la télé.....	11
Jeux et B.D.....	10 et 11

CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 3, 6, 12
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 11
Décès.....	11 et 12

TABLOID SPORTS	
Maurice Dumas.....	5
Statistiques.....	10 à 12

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est la société adhérente. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 12-09-95

2-4-0

2-8-5-5

## BANCO

tirage du 12-09-95

5-7-9-11-12-17-20-21-22-34-37-41-42-44-49-54-64-65-66-67

# PRIS

## Suspension en appel

Suite de la Une

suggéré de reparler de tout ça un peu plus tard.

L'article de loi en cause stipule que « quiconque a, directement ou indirectement, par lui-même ou par son associé, un contrat avec la municipalité autre que son contrat de fonctionnaire ou d'employé (ne peut) être nommé à une charge de fonctionnaire ou d'employé de la municipalité (en question). »

M. Roger Gaudreau, du Service d'examen des contestations du MAM, conclut son verdict en disant qu'il n'entend pas intervenir davantage dans ce dossier, du fait que le directeur général concerné ne possède plus d'intérêts dans Polyjeux Inc.

Quant à la suspension de M. Cazes, elle est actuellement entendue en appel par la Commission municipale du Québec.

# CHRÉTIEN

## Pas opposé à la société distincte

Suite de la Une

mais il a évité, malgré l'insistance des journalistes, d'endosser la première position de Mme Robillard.

« On verra le résultat. Il faudrait poser la question aux séparatistes. Il y a eu un référendum en 1980, le Canada a gagné et ils ont dit « à la prochaine ». Est-ce qu'ils vont garder cette habitude-là ou est-ce qu'ils vont un jour respecter la démocratie qui s'était exprimée très clairement — 60-40 — en 1980? » a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec son homologue irlandais John Bruton.

À Québec, le chef du PLQ, Daniel Johnson, a déclaré qu'il faudra respecter le verdict référendaire, quel qu'il soit. « Le vote est démocratique, le référendum est accepté, la loi est claire pour tout le monde, le financement, les délais, c'est vox populi et on va vivre avec le résultat. Tout le monde va être obligé de vivre avec le résultat », d'affirmer le chef de l'opposition qui ne va pas jusqu'à dire qu'il accepterait de travailler au partenariat advenant que le OUI l'emporte car il s'agit là d'une situation bien hypothétique.

M. Chrétien a aussi réagi à la déclaration faite hier matin par M. Johnson qui a répété hier qu'il souhaitait voir le caractère distinct de la société québécoise inscrit dans la constitution canadienne, une revendication qu'il a déjà faite à la mi-août et qui lui a valu une rebuffade d'Ottawa.

C'est M. Chrétien qui a ramené ce sujet à l'avant-scène lors d'un échange avec la presse lundi. « La société distincte? On est distinct, pas besoin de l'écrire dans la constitution. Quand vous me regardez, quand vous m'écoutez parler en anglais, vous savez que je suis distinct. Tout le monde « knows that I'm French when I speak in English », a-t-il dit.

Hier, M. Chrétien a rappelé que le référendum portait sur « la séparation » et non pas sur le renouvellement de la constitution. Il a invité le Québec à présenter ses demandes constitutionnelles lors de la rencontre statutaire de 1997.

Le premier ministre a soutenu qu'il n'était pas opposé à l'idée de société distincte. Il en voulait pour preuve son vote en faveur de l'Accord de Charlottetown qui en faisait mention. L'accord inscrivait cette notion dans une clause Canada qui devait servir de préambule à la constitution. Tous ses éléments devaient également être pris en considération au moment d'interpréter la loi suprême du pays.

LE TRENTE ET UN®

EXCLUSIVE À QUÉBEC

LA NOUVELLE COLLECTION PRÊT-À-PORTER

TOMMY HILFIGER

la maison

simons

PLACE STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE

**Banque Scotia**  
Être aux études  
comporte des  
privileges.  
(418) 691-2675

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

**ScotiaMcLeod**  
Chef de file dans les nouvelles  
émissions d'obligations  
et d'actions au Canada  
659-4960 1-800-463-5000

## Aux Îles, ce n'est pas pareil Fonctionnaires et écolos d'accord avec les VTT

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le groupe écologiste madelinot *Attention-Fragiles* endosse l'idée qui a permis d'aménager en pleine réserve faunique fédérale un sentier pour véhicules tout terrain, les VTT.

Hier, la présidente Hélène Chevrier s'est montrée en désaccord avec l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et Fleurbec. Lundi, ces deux organisations ont dénoncé le fait que le Service canadien de la faune permette à ces engins de rouler sur les dunes de la réserve Pointe-de-l'Est, alléguant que l'accord viole la loi.

Jointe à Cap-aux-Meules, M<sup>me</sup> Chevrier croit que les deux groupes installés dans la région de Québec jugent à distance. « Ils ne sont peut-être pas au courant de la situation qui prévalait, le printemps dernier. Il n'y avait aucun contrôle.

**Les groupes  
écolos de  
Québec  
jugent à  
distance**

« Devant une situation, où les sentiers existants étaient multiples, le Service canadien de la faune (SCF) a tenté de rationaliser la circulation en négociant avec le respect du milieu. C'est appréciable.

« Tout le monde a fait un compromis, rapporte M<sup>me</sup> Chevrier au sujet d'une entente conclue entre le SCF et une coalition des Îles réunissant son groupe, mais aussi les autorités municipales et les utilisateurs de véhicules hors route. Cela prend la forme d'un sentier unique sur le territoire, où il y aura un suivi. » De plus, hors de la réserve, l'utilisation des VTT est désormais contrôlée et restreinte.

La porte-parole souligne que la gestion de la réserve a toujours été difficile parce que le territoire est « hachuré », les terrains publics et privés s'entrecroisant. *Attention-Fragiles* « n'est pas d'accord *ad vitam aeternam*, précise-t-elle. Mais nous sommes en faveur de l'accord, conclu au printemps.

« Fleurbec et l'UQCN semblent faire une opposition entre scientifiques et gens du milieu, tient à dire la présidente. Or, *Attention-Fragiles* compte aussi sur des biologistes. Et le SCF a des scientifiques. »

Au Service canadien de la faune, Serge Labonté insiste aussi sur le contexte particulier des îles de la Madeleine. « Nous avons pu diminuer de beaucoup la circulation (en VTT). Nous sommes au début du processus et il faut y aller délicatement. L'autorisation est temporaire et à réévaluer.

Le gestionnaire de la réserve affirme aussi que l'accord permet une meilleure protection des habitats fauniques de tout l'archipel. « L'application pure et dure de la réglementation aurait pu porter tort à la conservation des habitats du pluvier siffleur dans les autres municipalités de l'archipel. »

M. Labonté rejette l'accusation que l'entente viole la loi fédérale. « Lorsque nous créons une réserve, tout est interdit... sauf si nous l'autorisons. À Cap-Tourmente, donne-t-il comme exemple, le Service canadien de la faune permet une chasse contrôlée pour préserver la *garde-manger* des oies. »

M. Labonté note lui aussi que la Réserve ne constitue pas un seul bloc homogène de terres. Environnement Canada négocie pour acheter les terrains privés.

Un jour, laisse-t-il entendre, circuler en VTT sur la réserve sera interdit, mais « cela ne se fera pas, demain matin. » Il faudra attendre cinq ou six ans, estime-t-il.

## NÉGOCIATIONS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

# Huit villes font front commun

ANNIE ST-PIERRE  
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Près d'une dizaine de villes de l'Est du Québec ont l'intention de faire front commun pour favoriser leurs positions dans plusieurs dossiers, notamment celui des négociations pour les contrats de travail de leurs employés municipaux.



Claude Martel

Les maires et directeurs généraux de huit villes de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent étaient réunis ces jours derniers à Baie-Comeau pour adopter des positions communes sur l'économie régionale et les dossiers politiques.

C'est à l'invitation du maire de Baie-Comeau, M. Claude Martel, que les autorités de Sept-Îles, Port-Cartier, Fo-

restville et Fermont de même que Mont-Joli, Matane et Rimouski ont tenu leur première rencontre. Les représentants de Rivière-du-Loup seraient sur le point de joindre le regroupement.

« Nous voulons surtout une certaine concertation entre toutes ces municipalités pour échanger nos problématiques

respectives et approfondir les liens entre les localités », a expliqué le maire de Baie-Comeau, Claude Martel.

Les prochaines négociations pour les contrats de travail des employés municipaux ont été au cœur des discussions entre les élus qui se sont attardés sur les conventions des corps policiers.

« On observe que les municipalités ont à négocier avec des organisations syndicales structurées au niveau provincial et nous voulons accentuer notre pouvoir de négociation en nous regroupant », a résumé M. Martel.

Outre les négociations syndicales, les représentants des huit villes ont abordé les thèmes de la décentralisation et de la cession des aéroports.

Une prochaine rencontre est prévue dans quelques mois pour les membres de ce regroupement. Le maire de Baie-Comeau a précisé que ces échanges permettront également aux municipalités de se doter d'outils pour mieux développer l'économie des régions.

## QUÉBEC



Même si les travaux de construction avancent à grands pas, le nouveau centre des congrès de Québec ne pourra ouvrir ses portes avant un an encore.

# Le centre des congrès inauguré dans... 354 jours Et les commerçants ont déjà hâte

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dirigeants et personnel des centres commerciaux de la région de Québec et la société du centre des congrès ont consacré, hier, leur partenariat économique. Chacun s'engage à faire la promotion de l'autre.

Lors d'un déjeuner-causerie, suivi d'une visite du chantier, les membres de la section de Québec du conseil international des centres commerciaux étaient ravis d'entendre les prévisions des retombées que devrait engendrer le nouveau centre des congrès. Selon les statistiques livrées par M. Miville Vachon, le pdg de la société du centre des congrès, les participants à un congrès dépensent en moyenne 245\$ par jour, dont 40\$ en magasinage.

Les perspectives sont encourageantes pour les centres commerciaux. Le nouveau centre des congrès doit être inauguré dans 354 jours.

Déjà 12 congrès sont prévus dans les sept premiers mois d'exploitation du nouvel équipement, pour une affluence de 25 000 délégués, informe M. Vachon.

Pour les membres du conseil international des centres commerciaux, le partenariat permet de s'assurer que

la promotion des centres commerciaux sera adéquate au nouveau centre des congrès, fait savoir M<sup>me</sup> Isabelle Drouin, directrice du marketing de Place Fleur de Lys. On veut en fait s'assurer que le magasinage ne se fera pas uniquement aux environs du centre des congrès.

En échange, les dirigeants des centres commerciaux feront la promotion du centre des congrès sur le plan national et nord-américain, puisque leur association regroupe les représentants des principaux centres commerciaux du Canada et des États-Unis.

De plus, précise M<sup>me</sup> Drouin, le nouvel équipement permettra d'amener à Québec des congrès d'envergure de commerce du détail. Des événements stimulants pour les commerçants, et incitatifs pour les consommateurs.

## LA BAIE

# La SQ affirme avoir agi par légitime défense

SOPHIE COUSINEAU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour la Sûreté du Québec, les deux policiers qui ont fait feu lundi sur Michel Tremblay, atteignant le forcené à la tête et au ventre, ont agi par légitime défense. L'homme de 31 ans qui a terrorisé ses parents et leur quartier de La Baie pendant plus de dix heures reposait hier soir entre la vie et la mort à l'hôpital de Chicoutimi.

« Si nous avions été en présence d'un homme armé avec qui nous pouvions discuter, nous aurions eu toute la latitude pour tirer sur le petit doigt de sa main gauche, dit Camille Gagnon, porte-parole de la SQ à Québec. Mais l'homme représentait un risque manifeste pour les policiers. Et ce qu'ils apprennent dans les endroits où ils sont entraînés, c'est comment éliminer la menace. »

M. Gagnon a reconstruit le fil des événements qui ont marqué le siège ponctué de coups de feu. Les négociateurs du groupe tactique d'intervention (GTI) de la SQ ont tenté d'obtenir la reddition de l'homme de 31 ans par téléphone toute la journée. Lorsque Michel Tremblay, un pensionnaire du Centre de détention de Québec en permission pour la fin de semaine, est apparu vers 21 h 20 au balcon de la maison de ses parents, au 762, rue Albert, il venait de leur annoncer que c'était le « last call ».

« Il s'est mis à tirer en sortant de la maison puis à tirer de nouveau après avoir descendu les marches, relate le porte-parole de la SQ. Il faisait feu en direction de deux membres du groupe tactique d'intervention qui étaient terrés derrière un talus. Plus il avançait, plus leur angle de protection diminuait. »

« Les agents ont tiré des coups de semonce en lui disant de ne plus avancer, mais il a continué. Les gars ont tiré sur lui, et je ne suis pas sûr qu'ils aient nécessairement visé la tête. C'était une situation de crise: ce n'est pas comme dans une salle de tir où tu as le temps de respirer. »

Aux yeux des policiers, le comportement de Michel Tremblay, fortement influencé par sa consommation de PCP, était de moins en moins prévisible et de plus en plus dangereux. Il avait déjà tiré en direction de son père, qui avait pris la fuite après avoir été retenu en otage en fin de matinée.

« Nous aurions négocié avec lui toute la nuit si nous avions pu, dit M. Gagnon. Le but du GTI, ce n'était pas de le sortir de là et de le « planter ». Mais il était très « high » et il avait perdu la raison: il n'y avait plus rien à faire. »

Une équipe d'enquêteurs de la sûreté municipale de Québec a été chargée de revoir l'opération policière menée par leurs confrères de la Sûreté du Québec. Ils séjourneront dans la ville du Saguenay au cours des prochains jours.

**« Il s'est  
mis à tirer  
en sortant  
de la  
maison »**



**Tercel  
DX de luxe 1995**  
4 portes, radiocassette AM-FM, taxes,  
transport, préparation, tout inclus,  
aucun comptant.

**289\$ / par mois\***  
48 mois

\* Bail 36 mois, 96 000 km gratuits, transport, taxes, préparation inclus, valeur garantie à la fin du contrat. Premier versement + dépôt remboursable.

## spécial de la semaine

Spécial  
taux financement  
de **4,9%** à **6,9%**  
sur 24, 36, 48 mois

**MÉTIVIER** 160, Route Kennedy,  
Lévis  
**TOYOTA** 837-4701

\* Service ouvert le soir jusqu'à 20 heures du lundi au jeudi • Atelier de débousselage entièrement qualifié • Recommandé par les membres du CAA pour la qualité du service après-vente.

## MATANE

## Dévoilement au Comité du NON

Georges Farrah, le député des Îles-de-la-Madeleine et whip en chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, dévoilera officiellement le nom des coprésidents du Comité du NON dans la circonscription de Matane, lors d'une conférence de presse demain matin à Matane. L'organisateur en chef du comité, est Claude Dupuis, ancien directeur de Services gouvernementaux et Travaux publics Canada à Matane. R.P.

## BAS-SAINT-LAURENT



Jean-Paul Thériault

## Président de la campagne de Centraide

Jean-Paul Thériault, le directeur général de la coopérative agroalimentaire Purdel présidera la campagne annuelle de Centraide Bas-Saint-Laurent qui se tiendra à l'automne. Il pourra compter sur une équipe de 14 personnes pour le seconder dans sa tâche dont quatre présidents de zone, soit Réjean Fournier, intermédiaire en assurances de personnes chez Sunlife, pour Matane; Magella Garon, conseiller pédagogique au Centre de formation professionnelle, pour la Vallée de la Matapédia; Albert Cimon, responsable de la pastorale familiale, pour Mitis, et Daniel Bénéteau, directeur marketing à Québec-Téléphone, pour Rimouski-Neigette. R.P.

## GASPÉ

## Tim Hortons fait une percée

La chaîne d'alimentation rapide de Tim Hortons investit quelque 350 000 \$ dans l'implantation d'un restaurant à Gaspé. Les travaux de construction sont en cours depuis quelques semaines et l'ouverture officielle est prévue pour la fin octobre, début novembre. Selon son directeur au développement immobilier, Michel Juinard, d'autres villes de la région sont aussi à l'étude et pourraient être susceptibles d'accueillir un Tim Hortons éventuellement. « On pense à des villes comme New Richmond, Chandler et Amqui, cela dépendra des études et qui sait peut-être aussi des résultats que nous connaîtrons avec Gaspé », précise M. Juinard. Le comptoir de Tim Hortons à Gaspé, qui se spécialise dans les beignes et muffins, procurera de l'emploi à une vingtaine de personnes. M.L.D.

## SAINTE-ANNE-DE-PORTNEUF

## Immeuble détruit par le feu à cause d'une casserole

Un immeuble de Sainte-Anne-de-Portneuf a été rasé par les flammes, lundi matin, en raison d'une casserole laissée sans surveillance sur un brûleur à propane. Les dommages s'élèvent à 225 000 \$, d'après Bernard Caron, porte-parole de la SQ à Baie-Comeau. L'incendie a éclaté vers 9 h 45, lorsqu'une femme travaillant au dépanneur situé au 151, route 138, a laissé seul le plat de viande à pâté sur le brûleur qui se trouve dans la cuisine attenante au commerce. Lorsqu'elle est revenue, les flammes faisaient rage et elle n'a pu les maîtriser. L'incendie s'est propagé aux deux appartements et au condo de l'immeuble. Les trois locataires présents au moment du drame ont pu sortir sans peine de leurs appartements. La femme, qui souffrait d'un choc nerveux, selon les pompiers, a été soignée au CLSC de Forestville.

## PETIT-MATANE



COLLABORATION SPÉCIALE RUMAIN PELLETIER

## 500 visiteurs

À sa première année d'exploitation du Musée de La Maison Horace-Bouffard, l'Association des Bouffard du Cabaret est satisfaite des 500 personnes qui l'ont visité cet été dans le rang des Bouffard à Petit-Matane. Cette maison paysanne d'un étage et demi, de 30 sur 40 pieds, construite en 1897, renferme un grand nombre de meubles et d'objets anciens répartis dans les cinq chambres, le salon, la cuisine, le « tambour » et « la dépense ». En plus, le musée présente au sous-sol une exposition de meubles et d'objets fabriqués par le menuisier-artisan Louis Duret (1839-1910), des photos de familles, de outils de menuiserie et des pièces de charpenterie de l'époque. La restauration de cette maison sauvée de la démolition en 1974 a été terminée au printemps 1993. R.P.

## GASPÉSIE

## Travaux sur la 195

Des travaux de réfection de la route 195, évalués à 200 000 \$, sont en cours à Saint-Luc et à Saint-René-de-Matane de même que sur le territoire des municipalités de Sainte-Paule et de Saint-Jérôme-de-Matane. Réalisés sur une distance de trois kilomètres à partir du pont de la route Coulee Carrier, ils sont effectués du lundi au vendredi entre 7 h et 18 h. L'ensemble de ces travaux se poursuivra jusqu'au début du mois de décembre. Leur réalisation a été confiée à la firme Gautec inc. de Matane. Le coût total des travaux, réalisés cette année et l'an prochain, est évalué à 1 634 300 \$. R.P.

## Saison touristique record

Il semble que la saison touristique 1995 fracassera des records, dans le Parc de la Gaspésie. Les installations exploitées par la Société des établissements de plein air ont enregistré un taux d'occupation moyen de 72,5 %, entre le 12 mai et le 10 septembre. Au total, les 48 chambres et les neuf chalets du complexe ont été occupés à 6568 reprises. De plus, quelque 35 670 repas ont été servis, comparativement à 33 000 l'an dernier. Le directeur, André Roy, prévoit réaliser des profits d'exploitation au terme de la saison, le 9 octobre. Les beaux jours de l'été 1995 et le prolongement de la période d'ouverture expliquent, en partie, ces résultats. H.M.

## LES MÉCHINS

## Le Camille-Marcoux en cale sèche

Le Camille-Marcoux, qui relie Matane à la Côte-Nord, est entré en cale sèche lundi pour y subir quelques réparations mineures. « Il s'agit de travaux d'entretien mécanique routiniers qui sont effectués tous les quatre ans, précise Paul Deschênes de la Société des traversiers du Québec. La coque du navire doit également être repeinte. » L'opération, évaluée à 1 million \$, a été confiée au chantier Verreault Navigation inc. de Les Méchins. MIL Davie était également en lice pour obtenir le contrat, d'une durée d'un mois. Entre-temps, la Société a retenu les services du John Hamilton Gray pour effectuer la navette entre les deux rives du fleuve. H.M.

## Le Parc de la Gaspésie accessible cet hiver

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

PARC DE LA GASPÉSIE — La Société des établissements de plein air du Québec rouvrira une partie de ses installations, cet hiver, dans le Parc de la Gaspésie.

« Le Gîte du Mont-Albert sera ouvert du 15 février au 15 avril, précise son directeur André Roy. Les 48 chambres et la salle à manger seront accessibles du jeudi au dimanche. Une pianiste et des équipements de loisirs viendront agrémenter les soirées. » Au total, huit emplois seront créés.

## PROGRAMME VARIÉ

Plusieurs activités seront offertes aux clients, dès cet hiver. En plus du ski de randonnée et du télémark, exploités par le Club Grand Yéti, la Sépaq proposera des randonnées en raquettes et l'initiation à l'escalade de glace, en collaboration avec Parc-Ami Chic-Chocs.

« Nous avons préparé divers forfaits afin de répondre aux attentes des clients. Les tarifs de lancement, relativement bas, devraient nous permettre d'atteindre nos objectifs. » Les di-

rigeants visent un taux d'occupation de 20 %.

La Sépaq et ses partenaires pratiquent « la politique des petits pas. Nous tentons de développer un produit. Nous y ajouterons certainement d'autres volets, au fil des ans. À ce stade, il est toutefois impensable d'ouvrir toutes nos installations, 12 mois par année. »

Parallèlement à l'ouverture du Gîte, la Sépaq rouvrira ses neuf chalets, avec cuisinette, dès le 20 décembre. « Nous poursuivons l'expérience entreprise l'an dernier. Nous espérons 259 nuitées, soit 59 de plus qu'à l'hiver 1994-1995. » Quatorze refuges sont également accessibles.

Les installations de la SEPAQ seront toutefois fermées durant la période du 9 octobre, jusqu'aux dates citées plus haut.

L'hiver dernier, quelque 4800 amateurs ont fréquenté les 364 kilomètres de ski de randonnée dans le Parc de la Gaspésie. Le concessionnaire évalue à 5 % l'augmentation de la clientèle, depuis quelques années. Les autres activités, souvent d'une journée, étaient offertes à une clientèle régionale.

## CARTE DES ENSEIGNEMENTS

## Front commun des cégeps de l'Est

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Les cinq cégeps de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie feront front commun au sujet de la rationalisation de la carte provinciale des enseignements que propose le ministère de l'Éducation du Québec.

Un travail de concertation qui vaudra aussi pour le développement des programmes. « Tout ce que nous avons en mains, c'est un document de travail du ministère qui cherche à réaliser un modèle d'adéquation entre l'emploi, la formation et les programmes. On est contre ça à mort », a déclaré au SOLEIL, le porte-parole des directeurs généraux de ces institutions, Gilles Bacon.

La structure régionale de concertation des collèges de l'Est en est d'ailleurs à ce sujet aujourd'hui à sa deuxième réunion de travail à Rivière-du-Loup.

## DOCUMENT DE TRAVAIL

Le document de travail du ministère qui, dit-il, « est basé sur des statistiques de 1991 fait un arrimage discutable entre les professions et les programmes », a-t-il ajouté.

Gilles Bacon qui est directeur général du cégep de Rivière-du-Loup donne comme exemple le programme d'informatique au cégep loupervois, programme qui est théoriquement en surplus d'effectifs.

« Chez nous, à Rivière-du-Loup, presque 100 % de nos finissants en informatique trouvent de l'emploi. Le document du ministère devra être adapté aux besoins de chaque région. »

## 20 % SANS EMPLOI

Au Québec, le ministère conclut que, selon l'enquête Relance 1994, le taux de chômage provincial chez les diplômés disponibles à l'emploi était de plus de 20 %.

Le document du ministère de l'Éducation identifie 82 programmes qui sont en surplus d'effectifs modérés et sévères dans tout le Québec comparativement à 118 en équilibre, une trentaine à développement important (29), 89 à développement moyen ainsi que 34 autres à évaluer dont les Techniques administratives.



Jean Garon

Une rencontre qui devait avoir lieu le 6 septembre avec de hautes autorités du ministère de l'Éducation a été annulée.

Au cégep de Rimouski qui a le plus fort contingent d'étudiants dans l'Est du Québec (plus de 4000 étudiants avec l'Institut maritime), 12 programmes seraient en surplus d'effectifs modérés et sévères un total de 27 si on se réfère à la grille des fonctionnaires du ministère, soit plus de 40 % des programmes.

Le document de travail, argumente Gilles Bacon, ne prend pas en compte la particularité des cégeps en régions. « Il y a une différence entre le rôle des collèges situés en régions et ceux en milieu urbain où les étudiants ont un choix de plusieurs cégeps, note le porte-parole des cégeps de l'Est. On risque de nuire à l'accessibilité aux études collégiales en régions. »

Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie comptent cinq institutions collégiales à La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Gaspé, soit près de 9000 étudiants pour une population totale de 330 000 personnes.

## CHANTIER SM-3

## Entente de principe entre Versabec et Domco

ROBERT SAVARD

Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — L'entente de principe intervenue entre Versabec, Domco et leurs employés syndiqués, a été entérinée tard lundi soir, par les employés travaillant sur le chantier SM-3, près de Sept-Îles.

Les détails de l'entente de principe n'ont pas été dévoilés, sauf qu'on s'entend pour dire, du côté syndical, que les gains réalisés représentent plus de 75 % des demandes initiales.

Les points en litige visaient les salaires, les primes de nuit et d'éloignement, de même que les congés.

À Hydro-Québec, on se dit très heureux de l'issue des négociations. Cependant, certains moyens avaient été prévus pour maintenir un minimum de services: une cantine qui devait être démantelée avait été maintenue fonctionnelle en prévision d'un conflit de travail éventuel.

## 80 EMPLOIS

Versabec et Domco emploient actuellement près de 80 personnes sur le site de construction de la centrale hydroélectrique SM-3.

Leurs principales tâches visent l'alimentation et les services de conciergerie pour les quelque 1400 travailleurs actuellement sur le chantier, sur les points kilométriques 35 et 88 de la route d'accès.

L'entente de principe intervenue est rétroactive au mois de mai et est en vigueur jusqu'à avril 1997.

Chez Hydro, on se dit très heureux de l'issue

## UN ORDINATEUR EPSON POUR LA RENTRÉE !!!

Éligible au prêt étudiant

EPSON  
ActionTower  
MULTIMÉDIA  
DX4-100 ou PENTIUM 75



• 8/850  
• Fax/modem/répondeur  
• Multimédia 4x  
• Écran 14" SVGA n.i.

Rabais de 100\$ sur imprimante Epson à l'achat de l'un des systèmes!

INCLUANT 1400\$ DE LOGICIELS PRÉINSTALLÉS!

SERVICE À DOMICILE

EBSDOS  
Le super centre de l'informatique

418-877-5888 ou 1-800-463-5265  
7710 BOUL. HAMEL OUEST, SAINTE-FOY,  
QUÉBEC, G2V 2J5 • FAX 418-877-3816

# Le retour de Floyd n'a pas suffi

MICHEL LAJEUNESSE  
Presse canadienne

■ MONTREAL — C'était la soirée du « deux-pour-un » au Stade olympique hier et les Phillies de Philadelphie en ont profité pour égaliser un record d'équipe en y allant de sept doubles pour disposer facilement des Expos 8-2.

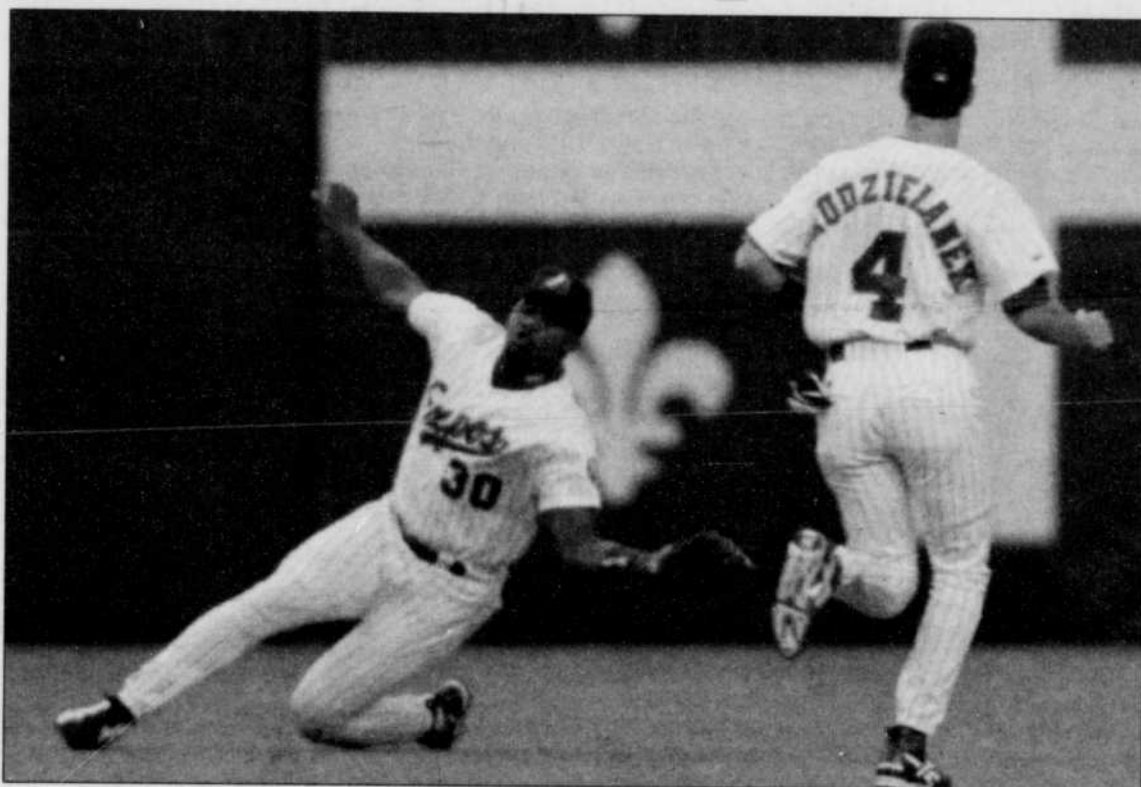
Dès les départ, les chances semblaient inégales puisque le match opposait une équipe qui lutte toujours pour une place dans les séries et une autre qui est déjà à l'entraînement en vue de la prochaine campagne. Dans ce stade presque vide, ça sentait drôlement la fin de saison.

Tavo Alvarez (1-3) a connu un bien mauvais départ. Sorti du match à la troisième manche, il avait déjà cédé cinq points et ses coéquipiers n'ont jamais pu remonter la pente.

Le match a marqué le retour au jeu de Cliff Floyd, absent depuis le 15 mai quand il a subi une fracture du poignet gauche en venant en collision avec Todd Hundley à New York.

On croyait alors sa carrière sérieusement compromise.

Si Floyd n'a pas tout chambarde dans le match, il a eu le mérite de faire du travail honnête en at-



Cliff Floyd, évoluant au champ gauche à son retour au jeu, a privé Jim Eisenreich, des Phillies, d'un coup sûr avec cet attrapé spectaculaire à la deuxième manche.

taque et de réaliser un bon jeu en défensive, même s'il a été débité également d'une erreur.

Le jeune droitier Mike Williams a porté sa fiche à 2-2 quand il a limité les Expos à cinq coups sûrs et deux points, dont un seul mérité, en six manches de travail.

Des huit lanceurs utilisés par Felipe Alou, il faut souligner le travail du vétéran Greg Harris, qui en une manche et un tiers a réussi trois retraits sur des prises.

On ne peut en dire autant de Jose DeLeon, qui en deux tiers de

manche en huitième, a donné trois coups sûrs, deux buts sur balles, un ballon-sacrifice et deux points.

Rondell White, qui a marqué les deux points des perdants, a obtenu trois des neuf coups sûrs des Expos.

## EN BREF

### Alou opéré

Moises Alou a subi une opération arthroscopique pour réparer un ligament déchiré à l'épaule droite hier à l'hôpital Reine-Elisabeth et on dit que l'opération a été un succès. « Je me suis rendu à l'hôpital ce matin, mais Moises était toujours endormi, a dit Felipe Alou. Mais j'ai vu le docteur Larry Coughlin qui m'a dit que tout s'était bien passé et que l'épaule était propre. » En après-midi, il est retourné chez lui. C'est son cousin Mel Rojas qui l'a reconduit. « J'ai été surpris que le tout se passe si vite, a dit Rojas. Quand il est arrivé chez lui, il m'a dit qu'il avait l'épaule endolorie, mais à part cela, il allait très bien. Alou pourrait devenir joueur autonome l'an prochain. Si tel est le cas, Alou a probablement disputé son dernier match dans l'uniforme des Expos.

### Les Phillies dans la course

Avec une fiche de 63 victoires et autant de défaites avant la rencontre d'hier, les Phillies étaient toujours au plus fort de la course pour le poste de meilleur deuxième dans les séries. Les Phillies n'étaient devancés que par les Dodgers de Los Angeles et les Astros de Houston.

### Frey de retour

Steve Frey était de retour au Stade olympique, hier, lui qui a porté les couleurs des Expos pendant quatre ans, soit de 1989 à 1992. Il a entrepris la campagne avec les Giants de San Francisco avant d'être échangé aux Mariners de Seattle le 20 mai. Le 28 juillet, il a été libéré par les Mariners. Dans la Ligue américaine, il avait présenté une fiche d'aucune victoire contre trois revers et une moyenne de points mérités de 4.76. Il a été mis sous contrat par les Phillies le 16 août et cédé à la filiale AAA de Scranton. Les Phillies l'ont rappelé le 3 septembre.

### Ce soir

Ce soir dans le deuxième et dernier match de cette courte série, le droitier Dennis Springer, qui en sera à son premier match dans les ligues majeures, affrontera Kirk Rueter (2-3). M.L.

## SOMMAIRE

### PHILADELPHIE 8 MONTREAL 2

PHILADELPHIE	ab	p	cs	pp	MONTREAL	ab	p	cs	pp
Mrdni 2b	3	3	3	1	RWhite cc	4	2	3	0
VnSlyk cc	3	1	1	0	Floyd cg	2	0	0	0
Jfferies 1b	3	1	3	0	Sringlo cg	1	0	1	0
Whiten cd	5	1	2	2	Sequi 1b	4	0	1	2
Hayes 3b	4	0	0	0	HRodrigz cd	4	0	0	0
Esnrch cg	5	0	0	0	DFichr r	3	0	0	0
Wbster r	5	0	2	1	Trdway 2b	1	0	1	0
Stocker ac	5	1	2	0	Lnsing 2b	3	0	0	0
MkWilliams l	3	0	1	0	Siddall r	1	0	1	0
Brtnd l	2	1	1	0	Andrws 3b	4	0	0	0

Totaux	38	8	13	7	Totaux	34	2	9	2
Philadelphie	104	001	020	8					
Montreal	100	001	000	2					

E—VanSlyke 2 (2), Floyd (3), HRodriguez (1).  
D.J.—Philadelphie 1, LSB—Philadelphie 10.  
Montreal 7, 2B—Morandini 2 (30), VanSlyke (10), Jefferies (29), Whiten (8), Stocker (13), MkWilliams (1), RWhite (29), S—Morandini, Heredia, BS—Jefferies.

ML CS P PM BB RB

Philadelphie

MkWilliams G,2-2 6 5 2 1 1 2

Borland VP,6 3 4 0 0 0 5

Montreal

Alvarez P,1-3 2-1-3 6 5 5 1 2

Heredia 1-2-3 2 0 0 0 0 0

Eversgerd 1 0 0 0 0 2

Schmidt 2-3 2 1 1 2 0

Harris 1-1-3 0 0 0 0 3

DeLeon 2-3 3 2 2 2 1

Scott 1-1-3 0 0 0 0 0

Arbitres—marbre, Layne, 1er, DeMuth; 2e,

Runge; 3e, Gorman. D—2:45. A—11 246 (46

500).

## Felipe Alou pense déjà à 1966

MONTREAL (PC) — Il faudrait un miracle pour que les Expos méritent une place de meilleur deuxième dans la Ligue nationale et en quelque sorte, c'est la saison 1996 qu'on commence déjà à préparer.

On retrouvait hier sur le terrain plusieurs joueurs qui formeront l'édition de l'an prochain.

Il y avait d'abord deux grands éclopés qui n'avaient pas été là depuis longtemps. Cliff Floyd et Henry Rodriguez patrouillaient les champs gauche et droit. Puis il y avait Shane Andrews au troisième sac, Mark Grudzielanek à l'inter et Tavo Alvarez au monticule.

« C'est Tommy Harper qui doit être nerveux, a dit Felipe Alou au sujet de l'instructeur des frappeurs. Il y a deux de ses « fils », Floyd et Andrews, qui sont de la formation partante. Je n'ai jamais vu un instructeur travailler aussi fort avec deux joueurs

comme il l'a fait. C'était un peu la même chose quand Marquis Grissom et Delino DeShields étaient avec nous. »

Et la situation pourrait se répéter souvent d'ici la fin de la saison. Alou a même cru de son devoir d'en discuter avec Wil Cordero et Tony Tarasco.

« J'ai déjà rencontré Tony et je parlerai tout à l'heure à Cordero, a dit Alou. Je veux leur expliquer la situation. »

Dans le cas de Floyd, si son poignet gauche tient le coup, on devrait le revoir très souvent.

« Le fait de jouer un seul match est important pour lui, le fait de prendre un seul élan au bâton est important, a dit Alou. »

« Il s'agit encore d'un très jeune joueur qui a manqué beaucoup de temps à cause de sa blessure, mais à cause aussi de la grève l'an dernier. Il devra jouer au baseball d'hiver. Il devrait jouer avec ses copains dans la rue s'il

le faut. À chaque fois qu'il le peut, il devra s'élancer. »

### DU TALENT

Les Expos avaient une des meilleures formations de tout le baseball l'an dernier. L'an prochain tout sera à refaire. Felipe Alou n'est pas homme à se laisser décourager et il a déjà des plans.

Il sait que les Expos ont encore beaucoup de joueurs de talent. Il s'agira pour eux d'être capables de permettre à ces jeunes d'atteindre le prochain niveau.

« Le talent est là, c'est certain, a dit Alou. Maintenant, il faut montrer aux jeunes à gagner. »

« On peut obtenir trois coups sûrs un soir, mais ne pas aider son équipe. Il y a des joueurs qui sont blanchis en quatre présences, mais qui ont permis d'une façon ou l'autre à leur équipe de gagner. C'est ce qui fait la différence. M.L. »